

LES « DÉRIVES » DU SPORT !

A l'instar de certains médias locaux, **MédiaChartres** est éberlué par le fonctionnement et le financement, des clubs sportifs du « consortium C 'Chartres » ! Et les Chartrains le seront certainement également, car les ratios **dépenses/résultats**, ne sont pas à la hauteur des attentes ...

Vouloir s'illustrer et briller (peut-être même, viser la postérité ?) dans tous les domaines à un coût, **payé par les contribuables** !



Voyez plutôt, les explications qui suivent: (sources).

« Le rapport de la **DNCG** (Direction nationale du contrôle de gestion) de la ligue de football professionnel sur le **C'Chartres Football** a montré des failles dans la gestion de l'argent public, et à sanctionner le club et l'équipe. Plusieurs vidéos virales au sujet de la situation du club sont diffusées sur les réseaux sociaux, et font de la Ville de Chartres la risée des amateurs du football et du public.

Alors que le club a bénéficié de 1,2 million d'euros de subvention de la part de la ville de Chartres au précédent conseil municipal »

CHARTRES – (extrait)

« **Monsieur le président, la confiance entre les Chartrains et leur club de football est rompue** » Afin d'en savoir plus sur la situation actuelle du *C'Chartres Football club*, le conseiller municipal, **Ladislav Vergne**, a écrit une lettre à **Gérard Soler**.

Deux victoires sur les huit premiers matchs de la saison, le CCF est en pleine tempête : départ de plusieurs joueurs, des amendes de la DNCG (le gendarme financier du football), des points de pénalité au classement, etc.

Football / National 2 (un club doté d'un budget de 2,7 M€, l'un des plus importants de la division).

Très mal en point sportivement et en proie à des problèmes financiers, le C'Chartres Football traverse une crise sans précédent dans son histoire, alimentée par une vidéo polémique publiée sur les réseaux sociaux par **un journaliste indépendant**.



<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/LEGITEXT000006070722>
(pour info et rappel)

Et bien évidemment, *de facto*, le Maire de Chartres, « accroche » une plainte supplémentaire à son lourd « palmarès » ...

https://www.lechorepublicain.fr/chartres-28000/sports/video-sur-la-gestion-du-c-chartres-football-le-maire-jean-pierre-gorges-annonce-le-depot-d-une-plainte-en-diffamation_14249392/

Dans ce contexte extrême, le Maire annonce sans vergogne, que 2023 sera l'année des réalisations (et des dépenses) pharaoniques pour Chartres.

https://actu.fr/centre-val-de-loire/chartres_28085/l-annee-de-tous-les-chantiers-pour-le-maire-de-chartres-jean-pierre-gorges_56693952.html

Il n'y a pas
pire sourd
que celui
qui ne veut pas
entendre

Alors même que la **CRC** (chambre régionale des comptes), à déjà interpellée le Maire dans plusieurs rapports (**2022/2023**) sur les risques de possible »**banqueroute** » ou « **mise sous tutelle**« , si la Ville ne se reprenait pas en main et ne freinait pas en **URGENCE** ses investissements !

<https://www.ccomptes.fr/fr/publications/communaute-dagglomeration-chartres-metropole-chartres-eure-et-loir-0>

MédiaChartres, pense qu' il est (grand) temps pour les plus hautes instances, d'intervenir et stopper **l'hémorragie** (Hémophilie - financière- une maladie hémorragique grave) !



Martine Leroy